

ÉTAT DU VERMONT

LA COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE

Unité

Dossier n°

**Plainte visant à obtenir une protection contre des mauvais traitements /violences / négligence / exploitation  
Conformément à l'article 33, du code V.S.A. Chapitre 69**

**Informations sur le plaignant/la plaignante :**

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

**Informations sur la personne concernée :**

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Ville, État, Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone en journée : \_\_\_\_\_

Je suis :  Agent  
 Tuteur  
 Département des personnes âgées et des personnes handicapées

**Informations sur le défendeur/la défenderesse :**

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Ville, État, Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone en journée : \_\_\_\_\_

**Informations sur l'avocat(e) :**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse de l'avocat(e) : \_\_\_\_\_ Ville, État, Code postal : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

L'avocat(e) est :  pour le plaignant/la plaignante  
 pour la personne concernée

*(À remplir uniquement par la « personne concernée »)*

Le plaignant/la plaignante est âgé(e) de 18 ans ou plus et est un adulte vulnérable car il/elle :

- est un résident d'un établissement de soins de longue durée agréé ;
- est un résident d'un hôpital psychiatrique ou d'une unité psychiatrique d'un hôpital ;
- a reçu des services de soins personnels pendant plus d'un mois d'une structure d'hospitalisation à domicile agréée ou d'une personne ou organisation dispensant des soins personnels ; ou
- indépendamment du lieu de résidence ou du service reçu ; est handicapé(e) en raison de lésions cérébrales, d'infirmités dues à l'âge ou d'un handicap physique, mental ou de développement qui altère sa capacité à prendre soin de lui-même ou d'elle-même sans aide ou qui altère sa capacité à se protéger contre d'éventuels mauvais traitements, des actes négligence ou d'exploitation.

Plaignant/Plaignante

- est capable d'exprimer les souhaits du plaignant/de la plaignante concernant la plainte ou,
- n'est pas capable d'exprimer les souhaits du plaignant/de la plaignante concernant la plainte car

Plaignant/Plaignante

- assistera à l'audience  
 n'assistera pas à l'audience.

Je demande qu'un tuteur à l'instance soit nommé car le plaignant/la plaignante n'est pas capable d'exprimer un avis concernant la requête.

Le \_\_\_\_\_, le défendeur/la défenderesse

- A abusé du plaignant/de la plaignante, tel que le terme « abus » est défini par le paragraphe 6902(1) du code 33 V.S.A.  
 A négligé le plaignant/la plaignante, tel que le terme « négligé » est défini par le paragraphe 6902(7) du code 33 V.S.A.  
 A exploité le plaignant/la plaignante, tel que le terme « exploité » est défini par le paragraphe 6902(6) du code 33 V.S.A.

Le plaignant/la plaignante demande à la Cour de rendre une ordonnance comprenant les éléments suivants :

- une ordonnance interdisant au défendeur/à la défenderesse d'abuser du plaignant/de la plaignante.  
 une ordonnance interdisant au défendeur/à la défenderesse de négliger le plaignant/la plaignante.  
 une ordonnance interdisant au défendeur/à la défenderesse d'exploiter le plaignant/la plaignante.  
 une ordonnance exigeant le départ immédiat du défendeur/de la défenderesse du foyer.

La résidence est :

- la propriété de :  nom du plaignant/de la plaignante uniquement  nom du défendeur/de la défenderesse  
 louée ou en crédit bail  au nom du plaignant/de la plaignante et du défendeur/de la défenderesse  
 Autre : \_\_\_\_\_

De quelle manière l'adulte vulnérable sera-t-il pris en charge si la requête est acceptée ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**En cas de demande de protection immédiate, remplissez la section suivante.**

Sinon, passez à la date et à la signature

**DEMANDE DE PROTECTION D'URGENCE - REQUÊTE D'ORDONNANCE PROVISOIRE**

Le plaignant/la plaignante subira un préjudice grave et irréparable à sa santé physique ou à ses intérêts financiers à moins qu'une injonction ex parte ne soit accordée et demande donc à la Cour d'ordonner :

- au défendeur/à la défenderesse de s'abstenir d'abuser du plaignant/de la plaignante.  
 au défendeur/à la défenderesse de s'abstenir de négliger le plaignant/la plaignante.  
 au défendeur/à la défenderesse de s'abstenir d'exploiter le plaignant/la plaignante.  
 au défendeur/à la défenderesse de quitter immédiatement le foyer.

Lieu de résidence du ménage : \_\_\_\_\_

- que le greffier ne communique pas l'adresse du plaignant/de la plaignante à qui que ce soit, sauf autorisation écrite du plaignant/de la plaignante ou ordonnance de la Cour.  
 Autre : \_\_\_\_\_

Les faits à l'appui de la présente demande de protection d'urgence figurent dans l'affidavit joint par le plaignant/la plaignante.

Daté du

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature du plaignant/de la plaignante / Avocat(e) / Personne concernée